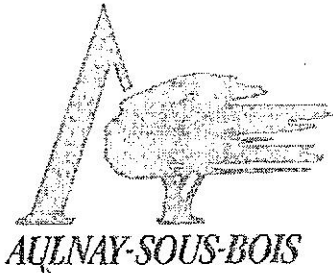


Le 7 avril 2014



Monsieur Bruno BESCHIZZA
Maire
Conseiller Régional d'Ile de France
à
Monsieur Benoît HAMON
Ministre de l'Education Nationale
110 rue de Grenelle
75357 PARIS SP 07

Monsieur le Ministre,

Lors de sa publication, le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire avait provoqué des inquiétudes très vives. Depuis l'entrée en vigueur de la réforme dans de nombreux établissements à la rentrée scolaire 2013-2014, les témoignages sont éloquentes.

Au cours de ma campagne pour les élections municipales de mars 2014, en qualité de tête de liste pour Aulnay-sous-Bois, j'ai pu relever de nombreuses préoccupations de mes concitoyens relatives à la réforme des rythmes scolaires qui suscite un mécontentement très large dans ma municipalité.

J'ai aussi constaté un manque de prise de décision de l'ancienne municipalité concernant l'application de la réforme dite des « rythmes scolaires ». Après plusieurs réunions publiques et un questionnaire adressé aux familles, aucun véritable projet prenant en compte l'intérêt supérieur de nos enfants n'a été présenté aux parents ou aux enseignants.

En tant que nouveau maire d'Aulnay-sous-Bois, j'ai pris l'engagement devant les Aulnaysiens d'examiner de façon objective et transparente la faisabilité de la mise en œuvre de cette réforme.

Avec 53 écoles et plus de 10.000 élèves en maternelle et en élémentaire, cette réforme nécessitera que notre ville recrute plus de 150 agents d'animation, même dans le cas d'un redéploiement de nos agents et d'une rationalisation des moyens.

D'après les projections des services de la ville, cette réforme coûtera au minimum 2,5 millions d'euros, essentiellement en masse salariale. Les financements de l'Etat sont donc insuffisants, le fonds d'amorçage est précaire et la CAF vient d'annoncer aux services de la ville le gel des financements relatifs au développement du périscolaire.

Alors que le contexte financier de notre ville est très difficile (doublement de la dette au cours de la précédente mandature), je ne peux que vous exprimer mes craintes relatives à l'équilibre financier d'une telle opération face à l'insécurité des financements de l'Etat.

HÔTEL DE VILLE